

*Question présentée par le député :*

*M. Patrick Saudan*

*Date de dépôt : 24 février 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Rails de tram et accidents de vélo**

En 2016, la presse s'est fait l'écho à deux reprises de chutes de cyclistes lors du franchissement de rails de tram (20 minutes du 05.01.2016 et TdG du 18.06.2016). Il semblerait que ces accidents soient relativement fréquents.

En 2012, un dispositif « vélostrail » (bandes de caoutchouc dans la gorge des rails qui se déforment au passage des trams mais non des vélos et insérées au croisement des rails par les pistes cyclables) avait été testé avec satisfaction par la DGM (TDG du 23.05.2012).

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) *Combien d'accidents de vélo sont répertoriés par an sur des rails de tram ?***
- 2) *Qu'en est-il du dispositif « velostrail » ? Est-il prévu de l'implanter plus largement à Genève ? Et si tel n'est pas le cas, quelles sont les raisons qui ont conduit à son abandon ?***

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera à la présente question écrite.